

## **Les « cafards » dévoreurs des pauvres : Pierre Viret et la dénonciation de la « moinaire » (1545)**

Le réformateur Pierre Viret (1511-1571) est longtemps resté dans l'ombre des deux autres grandes figures avec lesquelles il forme le *Triumvir* de la Réforme en Suisse romande, Guillaume Farel (1489-1565) et, surtout, Jean Calvin (1509-1564). Seul acteur indigène de la conversion de la Suisse romande aux idées protestantes, puisqu'il est né dans la ville d'Orbe (canton de Vaud actuel), il a d'abord été destiné à la prêtrise. Il s'engage à cette fin dans des études de théologie au Collège de Montaigu à Paris, qu'ont également fréquenté non seulement Calvin, mais aussi le futur fondateur de l'ordre jésuite, Ignace de Loyola. Soupçonné de partager les nouvelles idées religieuses et risquant par conséquent d'être visé par les persécutions qui se renforcent au tournant des années 1530, il retourne en Suisse avant d'être parvenu au terme de ses études. Comme cela sera le cas plus tard pour Calvin, sa rencontre avec Guillaume Farel en avril 1531 sera déterminante pour la suite de son parcours. C'est ce dernier qui le pousse en effet à surmonter sa timidité et sa modestie et à épouser, dès le mois de mai suivant, la carrière de prédicateur protestant, dans un contexte romand dominé par la ville de Berne, passée aux idées réformées en 1528. La doctrine développée à Zurich par Ulrich Zwingli (1484-1531) constitue alors la source principale des idées réformées qui circulent dans l'espace romand.

Dès cette époque, Viret assume un rôle central pour la diffusion de ces idées à l'intérieur de cet espace. Il les propage dans un premier temps comme prédicateur itinérant et arpente à cet effet toute la Suisse romande. Mais il prend aussi assez rapidement la plume pour prolonger ce travail de persuasion par le biais de l'imprimé. On suspecte ainsi qu'il a participé à la publication de plusieurs textes polémiques anonymes rédigés par le « Groupe de Neuchâtel », constitué de prédicateurs réunis autour de l'imprimeur établi dans cette ville, Pierre de Vingle (1495-1536), d'où proviennent aussi les fameux « Placards » qui ont dénoncé en 1534 la messe comme un sacrifice sanglant et déclenché un nouveau renforcement de la répression contre les milieux proches du protestantisme en France. Après avoir contribué à défendre les doctrines réformées à Genève, à l'occasion d'une dispute publique, en 1535, il est nommé pasteur de Lausanne l'année suivante, à la faveur de la conquête bernoise du Pays de Vaud. Dès 1537, il est le premier pasteur de la ville, contribuant à ce titre à l'institution de l'Académie protestante de Lausanne et séjournant parfois à Genève où il contribue à la stabilisation de l'Église réformée sous la direction de Calvin. Il demeure en poste jusqu'à ce qu'un conflit avec les autorités bernoises au sujet de l'exercice de la discipline ecclésiastique le contraigne à quitter Lausanne. Il poursuit alors sa carrière pastorale, d'abord à Genève (1559-1561), puis jusqu'à la fin de sa vie en France et en Béarn, où il est un acteur de premier plan de la consolidation des Églises réformées, à l'époque où elles sortent de leur phase de clandestinité et se constituent en réseau ecclésiastique structuré, disposant d'une constitution (« discipline ») commune et revendiquant la reconnaissance royale.

Si Viret a donc été une cheville ouvrière à des moments clés de l'histoire des Églises réformées francophones dans leur ensemble et s'il a mis au service de cette activité ses dons d'orateur reconnus par tous ceux qui ont eu l'occasion de l'entendre prêcher, il n'a jamais renoncé, tout au long d'une carrière très chargée, à faire entendre ses convictions au-delà des temples, en livrant aux presses une production écrite extrêmement abondante. Alors que Calvin est celui qui a constitué la théologie réformée en un corps de doctrine cohérent dans ses livres, en particulier avec son *Institution de la religion chrétienne* (1536, pour la première édition latine, 1541, pour la première traduction française), Viret apparaît comme celui qui a été le vulgarisateur par excellence d'une théologie en phase avec celle de Calvin, mais porteuse aussi de ses propres accents. Souvent directement nourrie par sa prédication, visant un public élargi au-delà de celui des théologiens confirmés et pour ces raisons rédigée majoritairement en français plutôt qu'en latin, sa production imprimée se place au deuxième rang, après celle de Calvin, du vivant de ce dernier, en terme de nombre d'éditions et de

rééditions parues à Genève. Dans l'ensemble, on lui doit près de 40 ouvrages, qui ont connu un peu moins de 180 éditions, avec des traductions en langue latine, anglaise, néerlandaise, italienne et allemande. Sa production se distribue principalement dans trois genres : la consolation, l'édification et la polémique. Son premier ouvrage à paraître sous son nom date du début des années 1540 et s'inscrit dans le premier genre. Mais rapidement, Viret s'investit dans la controverse et se fait une spécialité de la critique satirique des pratiques « papistes », dont il se plaît en particulier à dénoncer l'origine païenne. En 1544, il publie à Genève des *Disputations* qui dénoncent notamment la croyance dans le purgatoire et les pratiques funéraires catholiques, ainsi qu'un court ouvrage au sujet de l'*Ave Maria* et de l'usage du chapelet.

L'année suivante paraît, à Genève également, un ouvrage qui deviendra, à mesure des transformations et des amplifications que Viret lui fera subir à l'occasion des éditions successives, un véritable best-seller. Intitulé dans un premier temps *Dialogues du désordre*, cet ouvrage prend la forme d'un entretien à la fois humaniste et satirique, qu'Érasme avait remise au goût du jour dans ses *Colloques* (1522) et dans son *Dialogus ciceronianus* (1528). Il fait ainsi se répondre quatre personnages : Théophraste et Jérôme y représentent le point de vue réformé ; Tobie est un jeune homme qui s'adresse aux deux premiers pour s'instruire ; Eustache est le représentant catholique, qui disparaît cependant du cercle des intervenants dès le deuxième dialogue. Moins dirigé, comme les *Disputations*, vers certaines croyances et pratiques spécifiques, cet ouvrage expose une philosophie providentialiste de l'histoire. Le titre du premier dialogue dévoile à la fois le ton et le sens de l'ouvrage : l'histoire est une scène sur laquelle la moralité de l'homme est mise à l'épreuve ; la succession des empires à travers le temps (« le monde à l'empire ») y met à jour un processus de dégradation morale (le monde allant pire). Le second dialogue développe une forme d'anthropologie en s'intéressant aux « difformités » morales qui affectent l'homme.

Dans le troisième dialogue, ces mêmes défauts sont comparés au comportement des animaux. Viret met ici à profit la connaissance du monde animal qu'il a acquise en fréquentant son collègue à l'Académie de Lausanne, l'humaniste zurichois Conrad Gesner (1516-1565), auteur des *Historiae animalium*. C'est dans ce troisième dialogue, intitulé « la métamorphose », au seizième chapitre, qu'intervient la comparaison polémique des moines avec les bourdons, qui profitent du travail des abeilles, comme les « cafards » – selon une qualification inspirée par le froc des moines, dont Rabelais était aussi friand – vivent sur le dos de ceux qui travaillent pour gagner leur vie et détournent à leur profit toutes les aumônes destinées en principe à soutenir les plus pauvres. Stigmatisant les moines comme de véritables parasites et des symptômes de la dégénérescence morale de l'homme, Viret renoue ici avec bien des thèmes de la polémique anti-monastique que l'on rencontre aussi bien chez Érasme ou Rabelais, que sous la plume des controversistes réformés de cette époque. Il emploie à cette fin un large éventail de sources constitué à la fois de la Bible et des pères de l'Église, comme Saint-Augustin et Hermias Sozomène, des auteurs chrétiens médiévaux, comme Thomas d'Aquin, ou antiques, comme l'historien et moraliste romain du 1<sup>er</sup> siècle, Valère Maxime. Le quatrième dialogue répond à la déformation de l'humanité par une réformation, qui passe en particulier par l'amélioration de l'instruction des enfants.

A partir de 1561, les *Dialogues du désordre* connaîtront une dizaine de rééditions jusqu'en 1731, le plus souvent intitulées *Le monde à l'empire*, avec des traductions en allemand, anglais et néerlandais. L'ouvrage devient dans les nouvelles éditions que Viret en donne lui-même le lieu d'une réaction aux événements qui marquent l'histoire des Églises réformées. Y retentit notamment l'expérience du bannissement de Lausanne que les autorités bernoises inflige à Viret en 1558. Le ton plus pessimiste qui s'y exprime se trahit notamment par l'ajout d'un dialogue consacré au « monde démoniacle ». Quant à la polémique contre les moines, Viret la reprendra également dans d'autres textes, comme *De la vraie et fausse religion : touchant les voeus et les sermens licites et illicites* (1560, avec de nombreuses rééditions), où il s'amuse à tenir ce qu'il appelle un « registre des sectes », c'est-à-dire une liste de plus de 70 ordres de moines et de nonnes qui se disputent tous l'héritage des ermites des premiers temps du christianisme tout en s'appliquant à le pervertir.

## **Bibliographie :**

Pierre Viret, *Dialogues du désordre qui est à présent au monde : des causes d'iceluy, et du moyen pour y remédier, desquelz l'ordre et le titre s'ensuit*, édité par Ruxandra Vulcan, Genève, Labor et Fides, 2012 ; Jean Barnaud, *Pierre Viret, sa vie et son œuvre (1511-1571)*, Saint-Amans, Carayol, 1911 ; Dominique Troilo, *L'œuvre de Pierre Viret. L'activité littéraire du Réformateur mise en lumière*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2012.

**Source :** Pierre Viret, *Dialogues du désordre qui est à présent au monde, et des causes d'icelui, et du moyen pour y remédier, desquelz l'ordre et le titre s'ensuit*. 1. Le monde à l'empire 2. L'homme difformé 3. La métamorphose 4. La reformation, Genève, [Jean Girard], 1545.

« Théophraste. Qui a-t-il de plus intolérable que les Cafards ? Car ceux-ci sont la vraie nourrisse d'oisiveté, et comprennent tous les autres métiers, lesquels nous avons condamnés ci-dessus. Et s'il est question de commettre quelque méchanceté, il faut s'adresser à cet ordre. Ce sont ceux qui ont tellement élevé et honoré mendicité et gueuserie (combien qu'elle ait été défendue de Dieu [Deut. 15]) qu'elle a été préférée à toute vertu, et a surmonté la gloire des rois et des princes : et ceci sous l'ombre de leur feinte pauvreté, qui a épuisé toutes les richesses du monde. Et de quoi servent tels personnages sur la terre, que de momons, de bateleurs, et d'empoisonneurs, qui par leurs superstitions et idolâtries, par leurs fables et mensonges, empoisonnent toute la Chrétienté, pour vivre en oisiveté, et pour nourrir leur paresse, par simulation, de dévotion, et sous le titre de leur feinte religion ?

Jérôme. Valère témoigne semblablement, que ceux de Marseille fermaient jadis leurs portes à tels ventres et tels simulateurs et inventeurs de fausse religion. Mais il n'y a aujourd'hui nul, qui soient les mieux venus en la Chrétienté, que tels, je ne dis pas Chrétiens, mais Crétois, lesquels l'Apôtre (Tit. 1, v. 12), écrivant contre tels séducteurs qui étaient en Candie (Crête), nous a si bien peint, par un vers du Poète Épiménides, disant : 'les Crétois sont toujours menteurs, mâles bêtes, ventres paresseux'. Ce sont ceux desquels il dit derechef (Tit. 1, v. 16) : ils confessent de connaître Dieu, mais ils le nient par œuvres, vu qu'ils sont abominables et incrédules et désobéissants et réprouvés à toute bonne œuvre. Car si les Crétois ont toujours été tenus pour grands menteurs, fins et cauteleux, ceux-ci surmontent en telles choses, tous les hommes qui furent jamais au monde. Ce sont les successeurs des Scribes et Pharisiens qui mangeaient les maisons des veuves, sous l'ombre de leurs longues oraisons ; et les fils des hérétiques, nommés Enthousiastes, Euchites, Messaliens et Psalliens, qui ont voulu nourrir oisiveté et ont fui le labeur, sous la couleur de leurs prières, et de leur vie contemplative. Car ceux-là ont été les vrais patriarches des moines ; et ne doute point, que ces bons pères et frères contemplatifs, desquels il est écrit en la vie des pères, qu'ils vinrent visiter saint Antoine, n'eussent été engendrés de cette secte, lesquels saint Antoine traita, selon leur dignité, si l'histoire est vraie. Car il est là écrit, que quand ces pères contemplatifs le furent venus visiter, saint Antoine les appela, après qu'ils eurent prié, pour aller travailler de leurs mains, avec ses frères, pour gagner leur vie, lesquels lui dirent : 'Ha père, il ne nous est pas licite de travailler des mains. Car puis que nous sommes contemplatifs, nous ne devons vaquer qu'à contemplation'. Sur quoi saint Antoine leur dit : 'Nous donc, qui sommes charnels, vaquerons à l'œuvre, pour sustenter notre vie, et vous, qui êtes contemplatifs, vaquerez à contemplation'. Il fut fait ainsi, mais quand l'heure de dîner fut venue, saint Antoine prit sa réfection avec ses frères, sans appeler les contemplatifs. Or quand l'heure fut passée, la faim, qui pressait fort ces frères, les fit lever de l'oraison, et vinrent dire à saint Antoine : 'Hé père, l'heure du dîner est passée, et mourons de faim ; pourquoi ne nous as-tu appelé pour dîner avec toi et avec tes frères ?' Auxquels Antoine répondit : 'Vous qui êtes spirituels, ne devez rien manger ; mais quant à nous, qui sommes charnels, il est nécessaire de manger. Allez donc en contemplation et nous vaquerons à l'œuvre sans laquelle nous ne pouvons être sustentés'. Était-il possible de mieux recevoir ces ventres ? Saint Antoine voulait garder la police des abeilles. Il ne voulait point souffrir de tels bourdons en sa compagnie, ni y recevoir personne, qui ne travaillât de ses mains pour gagner sa vie. Car telle était la règle des moines anciens, qui vivaient de leur labeur, sans charger personne, et sans mendier et vagabonder : mais au contraire, ils sustentaient les pauvres, de ce qu'ils gagnaient, par le labeur de leurs mains. Puis donc que les nôtres d'à présent ne veulent

rien tenir de cette règle, quel exemple pourrons-nous trouver plus digne d'imitation, que celui de saint Antoine, pour traiter ces bons frères, selon leurs mérites et dignités ? Car toute la prêtraille et toute la moïnaille, qui est maintenant en la Chrétienté, qu'est-ce autre chose que un faix pesant, pour charger le terre, et un fardeau intolérable à tout le monde ? Qu'est-ce autre chose, que des bourdons, qui ne servent qu'à bourdonner en leurs cavernes et à manger et dévorer tous les labeurs du pauvre peuple, qui comme pauvres mouches, ne cesse d'amasser le miel pour pâître délicatement ces gras ventres et ces gros pourceaux ; car ainsi qu'entre les mouches à miel, les bourdons qui ne travaillent point, sont les plus gros et les mieux nourris, aussi sont ceux-ci ; mais ils sont différents de ces bourdons e ce que ces bourdons n'ont point d'aiguillon, mais eux les ont plus poignants que les guêpes, frelons et scorpions. Mais nous faisons tout au contraire des abeilles. Car ceux qui travaillent le plus meurent de faim, et ceux qui ne font rien, sont nourris délicatement, et principalement les faux prophètes ».